

## Épreuve composée

### Amérique du Nord, 2021

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

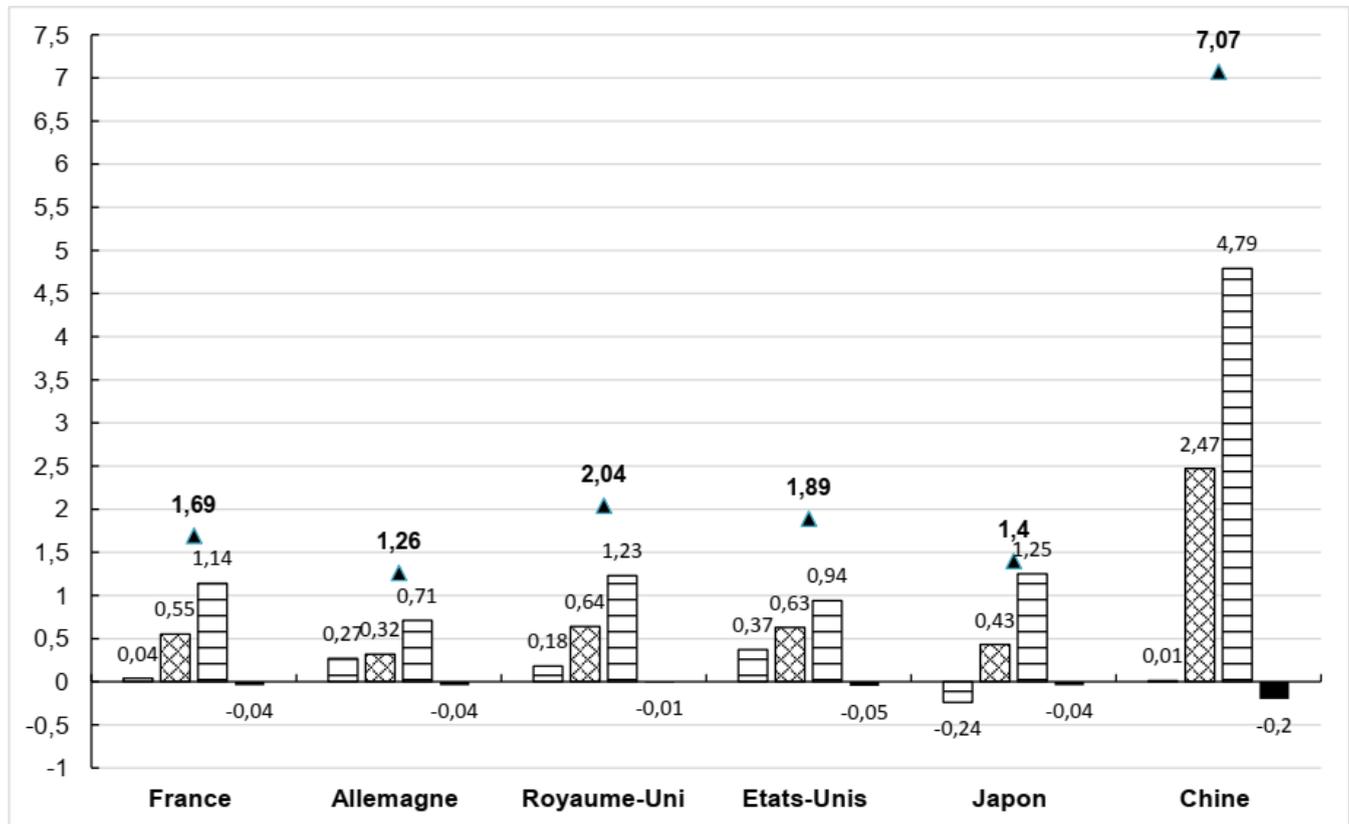
*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

Vous distinguerez les processus de massification scolaire et de démocratisation scolaire.

**Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)**

**Taux de croissance annuel moyen du PIB en volume (en %) et contribution à la croissance annuelle moyenne du PIB (en points de %) sur la période 2010-2025**



Population active<sup>1</sup>

Taux de croissance annuel moyen du PIB

Stock de capital

Productivité du travail et du capital<sup>2</sup>

Efficacité énergétique<sup>3</sup>

Source : CEPII, 2020.

1 : Population active : correspond au volume du facteur travail.

2 : Productivité du travail et du capital : correspond à la productivité globale des facteurs.

3 : Efficacité énergétique : se définit comme le rapport entre une quantité de biens ou de services et l'énergie consacrée à leur obtention.

**Questions :**

1. Comparez les sources de la croissance du Japon et des Etats-Unis. (2 points)

2. À l'aide de vos connaissances et du document, montrez que la Productivité Globale des Facteurs constitue une source essentielle de la croissance économique. (4 points)

### Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez qu'une approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française actuelle.**

#### DOCUMENT 1

##### La perception des classes sociales en France

	1982	1993	2001	2010	2015
Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? (part des réponses obtenues en %)					
<b>Oui</b>	63	58	54	65	65
<b>Non</b>	37	40	45	34	35
Laquelle ? (part de l'ensemble des réponses affirmatives à la première question en %)					
<b>Les classes moyennes</b>	31	39	51	58	58
<b>La classe ouvrière, les ouvriers</b>	33	19	17	9	6

Champ : Enquête menée par téléphone auprès d'un échantillon de 1504 personnes représentatif de la population de nationalité française de 18 ans et plus.

Source : TNS-SOFRES, 2016.

## DOCUMENT 2

Un premier débat porte sur la question du maintien d'une frontière entre les catégories populaires et les classes moyennes et supérieures. D'un côté, il faut souligner l'importance des transformations de la structure sociale et le brouillage des frontières entre classes qui en résulte. Une série de mutations a progressivement conduit à rompre le relatif isolement social des classes populaires. [...]

D'un autre côté, si la notion de classes populaires conserve toute sa pertinence, c'est que ces évolutions bien réelles ne sont pas synonymes d'une fusion avec les autres classes sociales. D'une part, le constat des mutations des styles de vie populaires ne signifie pas l'abolition de la distance avec ceux des autres groupes sociaux : ces derniers ne sont pas statiques et connaissent dans le même temps des évolutions, alimentées notamment par des logiques de distinction vis-à-vis des groupes occupant une position inférieure dans la hiérarchie sociale. Ce mécanisme, présent pour de nombreuses dimensions des styles de vie, est bien illustré par l'évolution des temps sociaux. Depuis les années 1980, les classes populaires ont en effet connu une diminution de leur temps de travail et une transformation des usages du temps libre, avec le développement des pratiques de sociabilité à domicile, auxquelles elles étaient auparavant rétives et qui étaient plutôt la marque des catégories supérieures. Dans le même temps, les cadres ont vu leur temps de travail augmenter et leurs sociabilités alimentaires se déplacer vers l'extérieur du logement. La distance avec les temps sociaux des classes populaires s'est donc métamorphosée, mais n'a pas disparu.

Source : Pierre GILBERT « Les nouvelles classes populaires », [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr),  
16/11/2016.

### DOCUMENT 3

Les groupes sociaux occupent des places distinctes dans l'espace, à l'image des distances et des oppositions qui les définissent socialement. Les beaux quartiers s'opposent aux quartiers populaires, et les uns et les autres aux quartiers à la configuration sociale moins tranchée où dominent les classes moyennes. L'argent permet aux familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie de s'approprier les plus beaux espaces, puis de traduire les distances sociales en distances spatiales au point que la position occupée dans l'espace urbain devient l'expression spatiale de la position occupée dans la société. [...] A Paris comme ailleurs, les classes sociales occupent des quartiers différents, à l'image des distances et des oppositions qui les définissent socialement.

[...]

Le pouvoir économique et social est donc aussi un pouvoir sur l'espace : ceux qui concentrent toutes les formes de richesse disposent de moyens financiers leur permettant de résider où bon leur semble. Et ils choisissent de manière systématique de se joindre à leurs semblables dans des espaces qui ont été créés par eux et pour eux, et dont ils détiennent le monopole. L'entre-soi résidentiel favorise les réseaux de solidarité et d'échange [...]. Les relations quotidiennes [...] favorisent les amitiés et les amours de façon suffisamment endogamique<sup>1</sup> pour assurer la reproduction des privilèges au sein des grandes familles fortunées.

Source : Monique PINÇON-CHARLOT, Michel PINÇON, Etienne LECROART,  
*Panique dans le 16<sup>ème</sup>*, 2017.

1 : endogamique : l'endogamie est observable dans les sociétés ou les milieux sociaux où l'on choisit son partenaire (ami, conjoint) à l'intérieur de son groupe d'appartenance.

<b>EPREUVE COMPOSEE – <u>SUJET B</u></b>
--

**France métropolitaine, 2021**

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*

*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

.

**Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

À l'aide de deux exemples, vous montrerez que les politiques de flexibilisation permettent de lutter contre les rigidités du marché du travail.

## Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

### Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2018-2019, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise(1)	CPIS(2)	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble(3)
Université	9,4	33,3	14,8	16,7	11,3	14,5	100
Section de Technicien Supérieur (STS)	12,5	15,6	14,6	19,6	23,5	14,2	100
CPGE (4) et préparations intégrées	11,1	51,6	12,7	11,1	7,0	6,6	100
École de commerce, gestion et comptabilité	19,5	51,5	9,5	8,5	4,3	7,2	100
Établissements privés d'enseignement universitaire	15,2	45,6	11,4	11,5	6,9	9,6	100
Écoles Normales Supérieures (ENS) (5)	6,8	62,5	10,5	7,0	2,3	11,0	100
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,0	47,4	14,9	10,9	5,2	7,6	100
Écoles paramédicales et sociales (6)	15,1	23,0	9,2	31,6	19,0	2,0	100
Autres écoles et formations (7)	12,8	44,6	11,3	11,7	7,3	12,3	100
Ensemble des étudiants français	11,1	34,3	13,8	16,5	11,9	12,4	100

1. Les agriculteurs sont intégrés aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises du fait de la faiblesse de leurs effectifs.
2. Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures.
3. Hors valeurs manquantes.
4. Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.
5. Les Écoles Normales Supérieures proposent une formation en 4 ans de haut niveau, dans des domaines variés. Le recrutement se fait par un concours très sélectif, à l'issue des [classes préparatoires](#) aux grandes écoles.
6. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2017-2018.
7. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

Source : d'après [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), 2019.

#### Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'origine sociale des étudiants en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) avec celle des étudiants en écoles paramédicales et sociales. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que la démocratisation scolaire reste inachevée. (4 points)

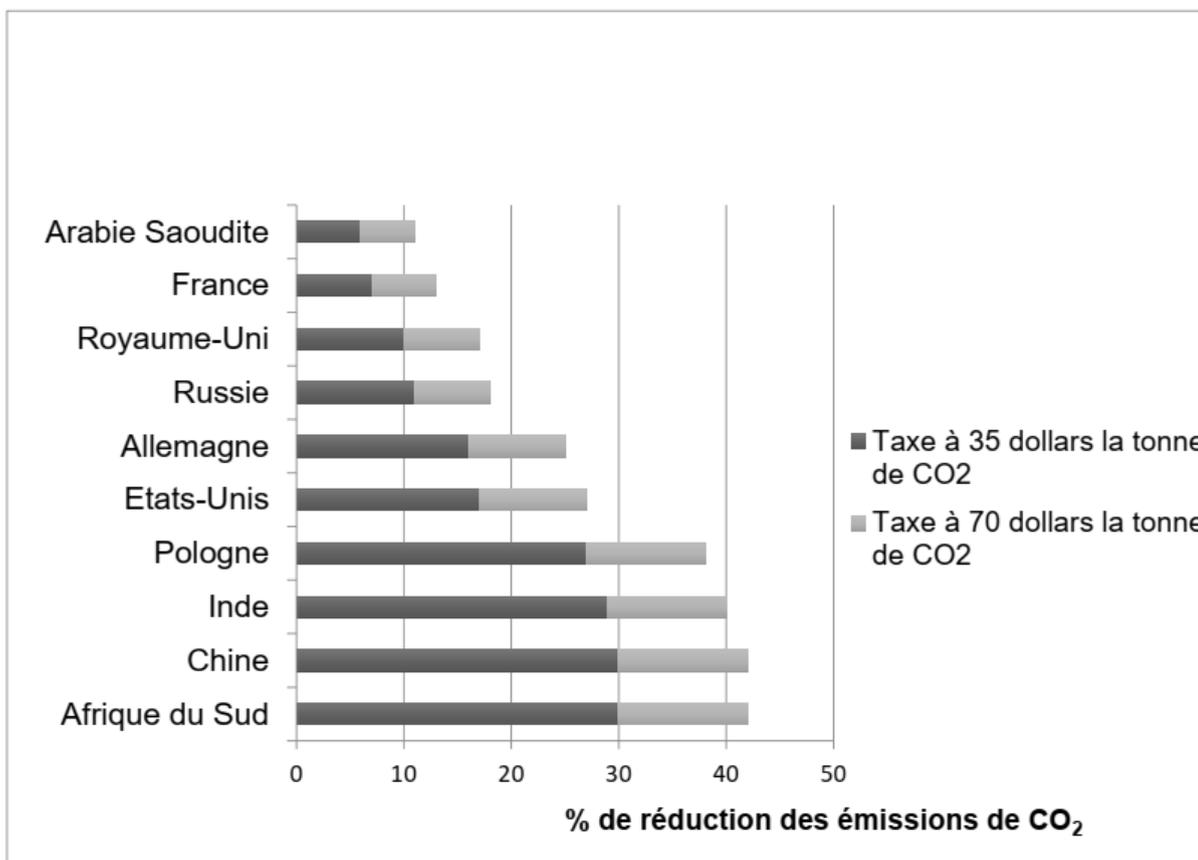
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les pouvoirs publics disposent de plusieurs instruments pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement.**

**DOCUMENT 1**

**Pourcentage de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en 2030, par rapport au scénario tendanciel<sup>1</sup>**



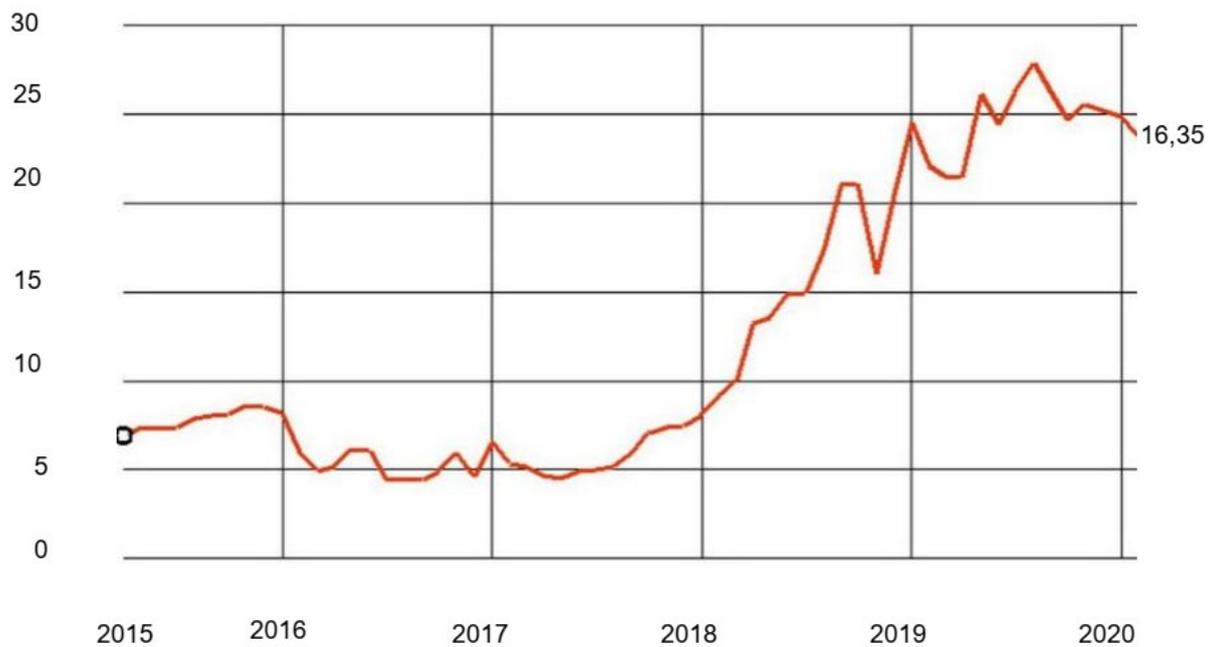
Source : d'après FMI, 2019.

1 : Niveau qui serait atteint si aucune mesure contre les gaz à effet de serre n'était prise.

## DOCUMENT 2

### Le marché européen du carbone (SEQE-UE)<sup>1</sup>

En euro par tonne



Source : d'après [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr), 26/03/2020.

1 : SEQE-UE : Système d'Échange de Quotas d'Émissions de l'Union Européenne.

### DOCUMENT 3

L'existence de politiques environnementales créant une demande pour les technologies vertes (normes, écotaxes, marchés de permis d'émission) ne suffit pas. Leur développement et leur déploiement se heurtent en effet à des obstacles bien connus qui justifient des politiques complémentaires ciblant l'offre d'innovation. En premier lieu, les entreprises privées tendent à sous-investir dans l'innovation et la recherche développement car il est souvent plus facile de copier un concurrent qui a innové que d'innover soi-même. L'existence des brevets fournit certes une protection à l'innovateur, mais elle reste partielle. Ce problème est renforcé par l'existence d'imperfections dans l'accès au crédit : les investisseurs et banquiers, sensés financer l'innovation, n'ont pas toute l'information ni les compétences nécessaires pour évaluer les probabilités de réussite des projets. Ils ont donc une tendance à sous-financer les projets les plus innovants. C'est pourquoi tous les gouvernements financent la recherche et l'innovation, que ce soit par la recherche publique ou par des aides à l'innovation des entreprises. En France, le soutien direct à l'innovation privée verte prend deux formes principales : le Crédit Impôt Recherche (CIR) et les programmes Investissements d'Avenir. Le CIR est un dispositif consistant à rembourser de 30 à 40% des dépenses de recherche et développement par un crédit d'impôt. Son coût budgétaire était de 5,3 milliards d'euros en 2015 pour l'ensemble des secteurs (et pas seulement pour l'innovation environnementale). Le programme des Investissements d'Avenir est lui sélectif en ce sens qu'il cible des domaines particuliers. Il est ainsi prévu de dépenser 2,3 milliards d'euros de 2014 à 2024 dans le domaine de l'environnement pour soutenir de gros projets de recherche privés sélectionnés par appels d'offres dans les énergies renouvelables et décarbonées, la ville durable, la chimie verte, les réseaux électriques intelligents, les véhicules du futur et l'économie circulaire.

Source : d'après [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr), 2016.

## ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B

### Autres centres étrangers, 2021

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme.*

*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.*

*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)**

Distinguez taux de chômage et taux d'emploi.

## Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

### Performances selon la catégorie d'entreprises en France en 2007

	Valeur ajoutée par salarié (en milliers d'euros par salarié)	Exportations moyennes par salarié (en milliers d'euros par salarié)	Proportion d'entreprises exportatrices (en %)	Part du chiffre d'affaires réalisée à l'exportation (en %)
Microentreprises <sup>1</sup>	57	5	3	3
PME <sup>2</sup>	51	17	15	10
ETI <sup>3</sup>	66	62	48	20
Grandes entreprises <sup>4</sup>	80	93	63	24
<b>Ensemble</b>	<b>64</b>	<b>41</b>	<b>3</b>	<b>17</b>

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture et activités financières.1 :

Entreprises de 0 à 9 salariés ayant moins de 2 millions d'euros de bilan.

2 : Petites et Moyennes Entreprises : entreprises de 10 à 249 salariés ayant moins de 43 millions d'euros de bilan et entreprises de 0 à 9 salariés ayant plus de 2 millions de bilan.

3 : Entreprises de Taille Intermédiaire : entreprises de 250 à 4 999 salariés ayant entre 43 millions et 2 milliards d'euros de bilan.

4 : Entreprises de 5 000 salariés et plus ayant plus de 2 milliards d'euros de bilan.

Source : Les ETI, Direction Générale de la compétitivité de l'industrie et des services, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2010.

### Questions :

1. Comparez les performances (présentées dans le document) des PME et des grandes entreprises en France en 2007. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez en quoi le niveau de productivité des firmes peut expliquer leur capacité à exporter. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'école favorise l'égalité des chances.**

**DOCUMENT 1**

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances.[ ...]

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.

Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique et sociale.

Elle a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les écoles et établissements d'enseignement situés dans des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, et de permettre de façon générale aux élèves en difficulté, quelle qu'en soit l'origine, en particulier de santé, de bénéficier d'actions de soutien individualisé.

L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.

Source : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

**DOCUMENT 2****Niveau de diplôme des élèves dix ans après leur entrée en sixième selon certaines caractéristiques sociales et scolaires en France (en %)**

	Élèves entrés en sixième en 1995				Élèves entrés en sixième en 2007			
	Bacheliers	Dont bacheliers GT <sup>1</sup>	CAP <sup>2</sup> -BEP <sup>3</sup>	Non-diplômés	Bacheliers	Dont bacheliers GT	CAP-BEP	Non-diplômés
Catégorie sociale de la personne de référence								
Agriculteurs	73,1	54,0	16,0	10,9	86,6	57,2	7,7	5,7
Artisans, commerçants	65,2	53,8	15,7	19,2	79,9	57,8	10,9	9,3
Prof. libérales, cadres, chefs d'entreprise	87,5	83,7	4,3	8,2	93,8	85,3	2,7	3,5
Enseignants	91,3	87,1	3,4	5,4	94,2	86,3	2,0	3,9
Professions intermédiaires	77,2	66,7	11,1	11,8	83,7	65,1	8,3	8,1
Employés	62,0	49,8	17,1	20,9	75,5	51,8	11,8	12,7
Ouvriers qualifiés	53,6	39,3	23,0	23,4	68,4	40,7	16,5	15,1
Ouvriers non qualifiés	41,3	27,7	25,5	33,2	62,4	34,6	19,1	18,5
<b>Total</b>	<b>63,5</b>	<b>52,3</b>	<b>16,4</b>	<b>20,1</b>	<b>77,6</b>	<b>56,7</b>	<b>11,1</b>	<b>11,3</b>

Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2007.

Lecture : 73,1 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont obtenu le baccalauréat dix ans après ; 54,0 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont obtenu un baccalauréat général ou technologique dix ans après.

1 : GT : Général et Technologique

2 : CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle<sup>3</sup> :

BEP : Brevet d'Études Professionnelles

### DOCUMENT 3

#### Aménagement des modalités de passation des examens et concours pour les étudiants en situation de handicap en 2018-2019

	Nombre d'étudiants bénéficiaires	Part des étudiants en situation de handicap bénéficiaires (en %)
Temps supplémentaire	22 010	84,4
Salle particulière	4 552	17,4
Mise à disposition de matériel pédagogique adapté	4 618	17,7
Secrétaire	1 915	7,3
Temps de pause	3 697	14,2
Documents adaptés	1 663	6,4
Épreuve aménagées	2 991	11,5
Interprète LSF <sup>1</sup> , codeurs LPC <sup>2</sup> , autres aides à la communication.	216	0,8

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : d'après *Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*, 2020.

1 : LSF : langue des signes française.

2 : LPC : langue parlée complétée. Il s'agit d'un codage manuel des sons de la langue française qui complète la lecture labiale.